

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 10934

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE

Bruxelles, le 31 janvier 1872



Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien examiner si
les aquarelles qui figurent au Musée
moderne de l'Etat sont suffisam-
ment protégées contre l'action du
soleil.

Des craintes m'ont été manifestées
relativement à la conservation de
ces œuvres pour lesquelles on
appréhende d'ici à quelque temps
une complète altération des couleurs.

Le plus remarquable de ces aquarelles, celle de M^{le} Hayhe représentant
"Un intérieur de l'Eglise de St-
Pierre à Rome" serait déjà for-
-t sensible à l'altération.

Ce fait serait d'autant plus
regrettable que, par dépêche du 29

A Monsieur le Conservateur des Musées royaux de
peinture

2^e juin 1866, un de mes honorables
prédécesseurs avait à la demande même
de l'architecte, particulièrement recom-
mandé à la Commission des
Musées que la dite aquarelle fût placée
non seulement de manière à ce
qu'elle ne fût pas exposée à l'action
directe du soleil, mais encore qu'elle
ne reçût pas un jour trop vif.
Peut-être, serait-il prudent de
munir les aquarelles de petits stores
en soie se roulant au moyen
d'un ressort, à l'instar de ceux qui
sont placés aux portières des voitures
du chemin de fer? En dehors des
heures d'ouverture du Musée ou
lorsque le besoin s'en ferait sentir,
ces stores seraient abaissés sur les
œuvres afin de les garantir.

Je vous prie, Monsieur le Conserva-
teur, de vouloir bien vous concer-
ter à cet égard avec la Commission
des Musées et si, comme je le pense,
la mesure proposée est reconnue
indispensable, il me serait utile
de connaître le chiffre de la

Dépense à laquelle son exécution
pourrait donner lieu.

Je désire aussi que vous m'adres-
siez un rapport sur l'état dans
lequel se trouve chacune des œuvres
dont il s'agit.

Je saisis cette occasion pour
signaler à votre attention les déte-
riorations qu'a subies un des phares
de Vancouver.

Le Ministre de l'Intérieur,

K

Delisle

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE.

Bruxelles, le

17 février 1872

N^o

—345—

Monsieur le Conservateur,

De la première réunion
de la Commission, je soumettrai
les deux comptes de M. M.
Lundesille & Cardon, concernant
le clavier Wiestz.

M. M. les Membres de la
Commission ont examiné les
opérations du clavier moderne
et particulièrement celle de
M. Haghe (Eglise St Pierre
à Rome). Tous ont été
d'accord qu'aucun de ces

ouvriers n'avaient été
altéré par les rayons
solaires; mais qu'avec
le temps, l'action chimique
de la lumière peut, plus
ou moins atteinte les
couleurs et surtout les
lignes. Les Dessins et même
les gravures ne sont peu
moins exemptes d'altération
lorsqu'elles sont soumises
pendant longtemps à l'action
de la lumière.

La Commission pense
que l'adoption de petites
stores en soie sera une
mesure superflue attendu
que les rideaux des Salles
sont toujours abaissés
pendant la fermeture des

galeries. Elle a ordonné de
diminuer le jour dans la petite
Salle de conseil et le déplacement
de l'œuvre de M. Hughes,
exposé aujourd'hui au Nord;
elle se trouvera complètement
abritée ainsi de l'action du
soliel si, la surveillant malgré
les recommandations les plus
pressantes, négligeait d'abaisser
les rideaux, ou même d'y faire
en le soliel donne sur la façade
occidentale du Palais National.

Les Décorateurs des Deux
Salles de Van Hove ont fait
certaines réparations à la Commission
Elles ont, du reste, été réparées
immédiatement.

Notre bien à vous,
J. Sténier

1249

En réponse à votre lettre du 31 janvier, D.
Beau Arts N° 10534, j'ai l'honneur de
vous informer que le Commission ~~administrative~~
administrative des Musées Royaux ayant
examiné ~~avec beaucoup d'attention~~ les aquarelles qui
se trouvent exposées au Musée moderne,
a opiné lavis que jusqu'à présent aucun
de ces ouvrages n'a été altéré par les rayons
solaire; mais elle reconnaît qu'avec le
temps l'action chimique d'une très vive
lumière pourrait altérer certaines couleurs
et surtout les laques.

Elle a ordonné. 'estant
Les rideaux de toutes ~~les~~ toujours abaissés au
laines de fermeture des galeries, la Comtesse
croit que l'adoption de petits stores mobiles
serait une ~~bonne~~ ^{précantion} superflue; mais elle
a ordonné de diminuer le poids de ses
petites salles d'acquarrelles et a fait déplacer
l'œuvre de M. Haghe, de manière à ce
qu'elle se trouve ^à l'est ~~à~~ du Nord.

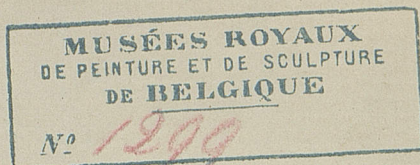
Les détériorations ^{des importantes} Des deux plates de
Van Hook ~~ont~~ été immédiatement réparées.

Agreez M^{le} le Ministre l'assurance de
ma haute considération

Le Conservateur des musées Royaux

Bruxelles, le 11 Mars

1872.



N° 10534.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur,

Par votre lettre du 20 février dernier,
répondant à ma communication du
14 janvier concernant les mesures à
prendre pour la parfaite conservation
des aquarelles du Musée moderne, vous
m'informez que la Commission Directrice
a constaté que jusqu'à présent aucun
de ces ouvrages n'aurait subi la moindre
altération, par suite de l'action des
rayons solaires et que, par conséquent,
il considère l'adaptation aux aquarelles de
petits stores mobiles comme une pré-
caution superflue.

Il me serait agréable, Monsieur le
Conservateur, que la Commission voulut
bien soumettre cette affaire à un nouvel
examen.

J'ai le plaisir de croire qu'elle reconnaîtra
qu'aucune précaution n'est superflue,
lorsqu'il s'agit de préserver de tout
dommage

A Monsieur le Conservateur des Musées de
Peinture et de Sculpture de l'Etat,

Domage les œuvres d'art acquises par
le Gouvernement pour les collections de
l'Etat.

Puisque, d'après l'avis de la Commission
elle-même, l'action chimique d'une
trop vive lumière pourrait avec le temps
atténuer certaines couleurs et surtout les
laques, je desirer vivement qu'elle puisse
adopter ma proposition concernant
l'emploi de petits stores mobiles.

Je dois, en surplus, faire remarquer
que si la grande aquarelle de M^{re}
Hayes, n'a pas subi d'altération dans
ses couleurs, une petite déchirure
sur est pas moins produite dans
cette belle œuvre d'art.

Le Ministre de l'Intérieur,

R

Delcours